

PROCÈS VERBAL
MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2022
À LA SALLE YVES AUBUT

À une séance régulière du Conseil, tenue à la salle Yves Aubut à 19h29, sont présents:

Séance régulière du 5 décembre 2022	M. Michaël Otis, maire,	
	M. Mathieu Cloutier	M. Zacharie Cloutier-Julien
	M. Julien Chalifoux	M. Henri Lampron
	M. Patrick Landry	Mme Louise Paquin Bédard

Est aussi présente : Mme Chantal Martel, secrétaire-trésorière et M. Michel Michaud, Directeur général

Ouverture Sous la présidence du maire, M. Michaël Otis et formant quorum, à 19h29, M. Michaël Otis, maire, déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture,
- 2- Acceptation de l'ordre du jour,
- 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 14/11/2022, 4- Correspondance,
- 5- Comptes à payer,
- 6- Situation financière,
- 7- Période de questions,
- 8- Rapport du maire,
- 9- Rapport lots intra municipaux,
- 10- Autres rapports,
- 11- adoption de la politique de don et de commandite
- 12- renouvellement de l'entente des matières résiduelles (J.L.R.)
- 13- OMH budget 2022
- 14- bancs de parc- Laferté
- 15- Programme d'aide à la voirie locale (députée)
- 16- résolution reddition de compte Veloce III
- 17- soumission Constructions Loranger salle 90
- 18- augmentation annuelle 2%
- 19- Signataire achat de l'ancienne caisse
- 20- Demande des citoyens Martin Gagnon et Jessica Frenette
- 21- Bibliothèque
- 22- _____,
- 23- _____,
- 24- _____,
- 25- _____,
- 26- _____,
- 27- _____,
- 28- _____,
- 29- _____,
- 30- _____,
- 31- _____,
- 32- _____,
- 33- _____,
- 34- _____,
- 35- _____,
- 36- Période de questions
- 37- Fermeture

Rés. #5960-12-22 Ordre du jour :	Il est proposé par M. M. Julien Chalifoux et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu. Adoptée.
Rés. #5961-12-22 Procès verbal	Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 14 novembre 2022 Adoptée.
Correspondances	aucune
Rés. #5962-12-22 Comptes à payer :	Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois de novembre 2022, au montant de 28 311.83\$ (ch# C2200754 à C2200801), au montant de 55 035.87\$ (ch# M0022194 à M0022212), ainsi que la liste de paie au montant de 18 084.98\$ (ch.# D2200380 à D2200419) et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses. Adoptée.
Rés. #5963-12-22 Situation financière :	Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement d'accepter la situation financière de novembre 2022. Adoptée.
Période de questions :	Questions de 1 citoyen présent dans la salle
Rapport du Maire	-Vidéotron, avancement des travaux 57% fait, 674 citoyens inscrits. -rencontre jeudi avec le comité 1 terre, 1 maison (article 59) -en pourparlers avec le préfet de la MRC pour le pont de la piste cyclable -obtention de la subvention pour l'achat de l'ancienne caisse -sport action jeunesse, beaucoup de projets à venir -déploiement de Bcity -match de hockey M18AA le 24 février
Rapport lots intra municipaux	En attente de la rencontre annuelle
Autres rapports	-Sport action jeunesse -Rencontre comité CNESTT mardi 6 décembre -rencontre M.A.D.A. mercredi 7 décembre
Rés. #5964-12-22 Politique de don et de commandite	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'adopter la politique de don et de commandite Adoptée
Res. #5965-12-22 Matières résiduelles (J.L.R.)	Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement d'Accepter le renouvellement de l'entente pour la collecte et le transport des matières résiduelles et des matières recyclable au montant annuel de \$76 100.00 +taxes. Adoptée
Rés. #5966-12-22 Budget OMH 2022	Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement d'accepter le budget daté du 26 octobre 2022 Il est proposé par Mathieu Cloutier et résolu unanimement d'accepter le budget daté du 21 novembre 2022. Adoptée
Rés. #5967-12-22 Banc de parc Laferté	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de procéder à l'achat d'un banc de parc avec dossier au montant de \$1488.00 , montant disponible dans le compte d'embellissement pour le parc à Laferté. Adoptée

Rés. #5968-12-22
Programme d'aide
à la voirie locale
(PAVL)

ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2022** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Henri Lampron et appuyée par Mme Louise Paquin Bédard, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Taschereau approuve les dépenses d'un montant de \$15 000.00 relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

Rés. #5969-12-22
Reddition de
compte Veloce III

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement de procéder à la reddition de compte dans le cadre de la subvention du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (VÉLOCE III), volet 3 : Entretien de la Route verte et de ses embranchements.

Adoptée

Rés. #5970-12-22
Soumission
construction
Loranger

Il est proposé par Mme Louise Paquin-Bédard et résolu unanimement d'accepter la soumission de construction Loranger au montant de \$35 710.80 pour la rénovation du plancher de la salle 90 et de lui demander d'y ajouter un addenda pour les 3 points suivants; peinture salle 90, petite partie du plancher de la maison des jeunes et le toit au-dessus des marches qui mène à la salle Yves Aubut

Adoptée

Rés. #5971-12-22
Augmentation de
salaire annuelle

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement qu'une augmentation de salaire de 2% soit accordé aux employés municipaux, pompiers et élus. Cette augmentation prend effet le 1 janvier 2023.

Adoptée

Rés. #5972-12-22
Demande citoyenne

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter de louer à Martin Gagnon et Jessica Frenette pour la fin de semaine du 12 août 2023 ; 100 chaises et 15 tables au montant de \$5.00/table et \$1.00/chaise conditionnellement

qu'il n'y ait aucun événement de sports action jeunesse à cette date.

Adoptée

Période de question Aucune question

Rés. 5973-12-22
fermeture

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,
Il est proposé par Mme. Louise Paquin Bédard et résolu unanimement à 20H40
de procéder à la fermeture de la séance du conseil.
Adoptée.

Adoptée

Michaël Otis,
Maire.

Michel Michaud
Directeur général